

Note du service de coopération économique français sur les travaux du Comité intergouvernemental: extraits sur la position britannique (Paris, janvier 1956)

Légende: En janvier 1956, le service de coopération économique du Quay d'Orsay décrit la nature et le déroulement des travaux du Comité intergouvernemental créé par la conférence de Messine et met notamment en lumière les réticences du Royaume-Uni face à un nouvel effort d'intégration européenne.

Source: Ministère des Affaires étrangères; Commission de publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume I: 1956, 1er janvier-30 juin. Paris: Imprimerie nationale, 1988. 1109 p. p. 121-123.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_du_service_de_cooperation_economique_francais_sur_les_travaux_du_comite_intergouvernemental_extraits_sur_la_position_britannique_paris_janvier_1956-fr-d7fe552b-7fa5-42da-adbd-72b3dadf99f4.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

[&]

Les discussions au sein des comités se sont déroulées dans une bonne atmosphère. Il a été possible de procéder à une exploration assez approfondie des divers problèmes. Au fur et à mesure que les travaux progressaient, le Marché commun atomique et le Marché commun général ont pris le pas sur les deux autres thèmes que les ministres avaient proposés à la réflexion des experts (énergie classique et transports et travaux publics). Il est apparu en effet que, si un effort nouveau devait être accompli dans le sens de l'intégration européenne, c'est dans ces deux domaines qu'il devrait porter le plus utilement et avec le plus d'urgence.

[&]

Le Royaume-Uni, qui avait accepté l'invitation adressée par les six pays membres de la CECA, a été représenté aux travaux du Comité intergouvernemental. Sa délégation, qui a pris une part active aux discussions, n'a toutefois jamais caché que le Royaume-Uni n'envisageait qu'avec beaucoup de réticence la possibilité de s'associer à un nouvel effort d'intégration européenne. Depuis que les travaux des comités techniques ont pris fin, la position britannique s'est précisée et relativement durcie. Le Royaume-Uni vient en effet, tant à l'OECE, par l'intermédiaire du président britannique de cette organisation, que par des interventions diplomatiques, de faire connaître le souci que lui inspirent les travaux de Bruxelles, qu'il estime nuisibles à la coopération européenne telle qu'elle est mise en œuvre au sein de l'OECE. Le gouvernement britannique pense que la réalisation du Marché commun, qui répondrait à des nécessités politiques beaucoup plus qu'à un besoin économique, porterait un coup fatal à la coopération européenne; on risquerait de voir se constituer, parmi les dix-huit pays membres de l'OECE, un bloc dangereux par ses dimensions mêmes. En matière atomique, le Royaume-Uni rappelle que l'OECE a chargé un groupe de travail dont le rapport vient précisément d'être distribué d'étudier les possibilités de coopération entre les pays membres; il estime qu'une solution pourrait être trouvée aux préoccupations des six pays membres de la CECA, sans s'écarter de la voie dans laquelle ce groupe de travail s'est engagé.

Les pays du Benelux ont vivement réagi devant les démarches britanniques. Au cours du dernier Conseil de l'UEO, M. Spaak a consacré une partie de son intervention à critiquer et à réfuter la thèse du

Royaume-Uni, auquel il a reproché de condamner les efforts des Six
.

[..]